

Objectifs généraux :

Augmenter la production maraîchère dans les périmètres maraîchers par la maîtrise de techniques les plus avancées telles que l'arrosage « goutte-à-goutte », la plantation de haies vives, la diversification des variétés maraîchères, la production de compost, la lutte contre l'évapotranspiration, etc.

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, les maraîchers et maraîchères devront être capables, dans le cadre d'un développement durable et en intégrant les principes de l'agroécologie :

1. d'aménager un espace culturel et d'entretenir une culture en place ;
2. d'assurer les apports nutritifs et hydriques d'une culture en place ;
3. de protéger une culture contre ses ennemis et les aléas climatiques.

Bénéficiaires :

10 à 12 personnes par session seront choisies par les associations de maraîchers, en fonction de leurs capacités à faire évoluer les pratiques actuelles dans les périmètres maraîchers ; à raison de deux personnes par périmètre pour assurer l'essaimage dans leur village ou quartier.

Organisation de la formation :

- 2 sessions de 5 jours en continu (sans jour de repos) avec un intervalle de 6 à 8 semaines entre les deux sessions ;
- Mise en application des acquis de la formation et transmission par les stagiaires aux producteurs de leur PM d'origine ;
- Lieu : Jardin Pilote du CFP de Nioro du Sahel ;
- Hébergement : sur place.

Méthode :

La formation est essentiellement centrée sur les techniques mises en œuvre au jardin pilote ; les apports théoriques sont destinés à renforcer les observations et les apprentissages pratiques des techniques employées dans le jardin pilote.

La formation sera suivie d'une visite sur le terrain pendant l'intersession afin d'évaluer les évolutions des techniques et des productions dans le périmètre maraîcher d'origine de la/du bénéficiaire de la formation et les besoins complémentaires de formation.

Contenus :

La formation sera adaptée aux besoins du groupe de participants : ceux-ci seront pris en compte de façon à être traités soit immédiatement soit dans la session ultérieure.

Coût :

Coût du stage : **130 000 FCFA par personne**, il est à la charge du bénéficiaire ou de la commune ou de l'association.

Il comprend les frais de formation (formateur, intrants, documentation technique et pédagogique...), la prise en charge du transport, de l'hébergement et de la restauration et les frais logistiques pour le suivi-évaluation dans les périmètres maraîchers d'origines des bénéficiaires.